



## Les infos – Logement de l'ADIL du Finistère

INFO N° 2018/25

### FINANCEMENT / PRET ACTION LOGEMENT

**JE SOUHAITE ACQUERIR UNE MAISON POUR MA RESIDENCE PRINCIPALE. SUIS-JE ELIGIBLE AU PRET ACTION LOGEMENT ?**

Tout dépend de votre situation.

L'emprunteur doit être salarié d'une entreprise privée non agricole employant 10 salariés au moins (les préretraités sont assimilés aux salariés).

Depuis le 3 avril 2018 (date de réception du dossier), les prêts sont attribués prioritairement aux salariés :

- en situation de mobilité professionnelle ;
- acquérant un logement dans le cadre de la vente HLM ;
- primo-accédants pour lesquels le prêt revêt un caractère déterminant ;
- devant faire face à une situation de handicap au sein du ménage.

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) du logement doit être compris entre les catégories A et D : sa consommation énergétique ne doit pas excéder 230KWH par m<sup>2</sup> et par an.

Le prêt action logement est souscrit pour une durée de 20 ans maximum avec un taux à 1%. Il finance maximum 30% du coût total de l'opération avec un montant minimum et maximum en fonction de la zone géographique où se trouve le logement.

Dans le Finistère, les communes sont classées en [zone B2 ou C](#). Le montant minimum est de 7 000 € dans les deux zones tandis que le montant maximum est de 15 000 € en zone B2 et 10 000 € zone C.

#### **A savoir :**

Le prêt acquisition dans l'ancien d'Action Logement peut être cumulé avec d'autres prêts tels que le Prêt travaux amélioration, le Prêt travaux adaptation handicap, ...

Pour en savoir plus : <https://www.actionlogement.fr/le-pret-pour-l-acquisition-dans-l-ancien>

#### Action Logement dans le Finistère :

•**BREST** Chambre de Commerce et d'Industrie  
1, place du 19<sup>ème</sup> RI  
Tél. 02.98.00.38.88

•**QUIMPER** Chambre de Commerce et d'Industrie  
145, avenue de Keradennec  
Tél. 02.98.90.48.55

•**LANDERNEAU** Parc d'Innovation de Mescoat  
Tél. 02.98.85.42.00

•**MORLAIX** Chambre de Commerce et d'Industrie  
Aéroport  
Tél. 02.98.62.39.09

*Information donnée sous réserve de l'appréciation souveraine des Tribunaux*

23, rue Jean Jaurès  
29000 QUIMPER

Tél. 02.98.46.37.38  
Internet : [www.adil29.org](http://www.adil29.org)

14, bd Gambetta  
29200 BREST